

# Couples protestants-catholiques, la communion au quotidien

LA CROIX Julien Tranié, le 19/12/2018



Pour les couples dont l'un des membres est catholique et l'autre protestant, les questions et les obstacles sont nombreux, en particulier concernant la communion eucharistique.

Récemment, l'Association française des foyers mixtes interconfessionnels chrétiens a permis à ces couples de témoigner de la manière dont ils vivent leur foi au quotidien

Traditionnellement, les protestants pratiquent plus volontiers l'hospitalité eucharistique que les catholiques, chez qui l'intercommunion est normalement interdite sauf si l'évêque du lieu donne son aval.

Cynthia Nerestan est catholique, Kevin Emmanuel est évangélique. Ils souhaitent se marier. Seulement voilà, leur différence de confession leur fait se poser des dizaines de questions sur la manière dont ils pourront vivre leur foi au quotidien. « *Nous aimerions nous marier religieusement mais pour cela, l'Église de mon fiancé me demande de me convertir et de me rebaptiser* », raconte Cynthia à un groupe de couples plus expérimentés, venus ici pour témoigner de leur vie de foi partagée entre le clocher catholique et le temple protestant. Dans l'impasse, le couple a envisagé une cérémonie de mariage laïque sur mesure qui puisse intégrer des éléments de leurs deux confessions.

Dans le tumulte de ces questions, la journée organisée par l'Association française des foyers mixtes interconfessionnels chrétiens (AFFMIC), le 25 novembre, en présence de Mgr Michel Santier, évêque de Créteil (Val-de-Marne), est une oasis œcuménique. Une quarantaine de couples mixtes catholiques, protestants ou évangéliques, originaires de toute la France, sont venus à la cathédrale de Créteil pour s'échanger des conseils en matière pastorale. « *Nous avons conçu ce moment pour que de jeunes couples puissent poser toutes les questions qui les préoccupent* » explique Éric Lombard, président de l'AFFMIC.

## Des difficultés pour communier ensemble

« *Soyez toujours conscients que ce qui vous rapproche est plus important que ce qui vous divise* », lance Julien Vielle, catholique marié depuis de nombreuses années à Brigitte, protestante. « *Des curés ou des pasteurs qui vous rappelleront les règles et vous mettront des bâtons dans les roues, vous en trouverez toujours* », explique-t-il avec un brin de résignation. Et d'ajouter : « *appuyez-vous sur des religieux qui sauront comprendre votre spécificité et vous accompagner dans et en dehors des cases* ».

Un des points de blocage essentiels reste l'impossibilité, dans l'immense majorité des cas, de communier ensemble, en particulier lors de la messe catholique. En effet, traditionnellement, les protestants pratiquent plus volontiers l'hospitalité eucharistique que les catholiques, chez qui l'intercommunion est normalement interdite sauf si l'évêque du lieu donne son aval.

« *C'est très important pour moi de pouvoir communier réellement avec mon mari* », reconnaît Valérie Chiffolleau, protestante d'une quarantaine d'années. Elle reconnaît être parfois passée outre les règles. « *Je ne me demande pas ce que j'ai le droit de vivre, je le vis* », affirme-t-elle, convaincue.

## Respecter les règles malgré tout

La démarche de Nathalie et Pierrick, tous deux étudiants, est légèrement différente. Elle est catholique, et lui évangélique. « *Pour l'instant, nous nous renseignons au maximum sur ce qu'on nous autorise à faire ou non, et nous voulons respecter ces règles qui constituent aussi notre identité* », détaille Nathalie.

Les couples plus âgés regrettent d'ailleurs aujourd'hui ce qu'ils perçoivent comme un retour de règles strictes sur la question des sacrements. « *Les nouveaux curés sont intransigeants vis-à-vis de nos situations* », déplore sans nuance Brigitte Vielle. Les plus jeunes, en revanche ne sont pas nostalgiques. Nicolas Auroy et Juliette Roux ont cherché la structure qui pourrait leur permettre de vivre une communion sincère. Tous deux sont donc engagés au sein de la communauté du Chemin-Neuf où ils partagent activités et moments de prières.

## Une intercommunion vécue sous la présidence de Mgr Santier

En signe fort pour clore la journée, Mgr Santier, qui était présent toute la journée, a demandé pardon aux personnes qui, au sein des couples auraient pu être blessées par certaines réactions des catholiques face à leur situation.

Il a ensuite célébré l'eucharistie dans la nouvelle cathédrale de Créteil en présence du pasteur Rafi Rakotovao. En lisant une prière eucharistique dite « de la réconciliation », l'évêque de Créteil a, chose exceptionnelle, précisé que les protestants ou évangéliques qui le souhaitaient pouvaient venir communier avec leur conjoint. C'est donc dans un esprit d'unité que la quasi-totalité des personnes présentes ont reçu la communion ce jour-là.

## L'intercommunion en débat dans l'Église catholique

**Novembre 2015** : en visite dans un temple, le pape François est interrogé par une protestante qui lui demande si elle peut communier à l'église avec son mari. « *Une foi, un baptême, un Seigneur ! À partir de là, tirez les conséquences* », répond-il, semblant ne pas fermer la porte mais sans donner lui-même sa bénédiction.

**Février 2018** : l'Assemblée plénière des évêques allemands adopte un texte ouvrant la possibilité pour les couples luthéro-catholiques d'accéder ensemble à l'Eucharistie. Mais en juin, Rome réfute ce texte, déclarant les conférences épiscopales incompétentes sur cette question.